



Paris, le 22 janvier 2002

Le CNRS et Lafarge renforcent leur collaboration par la signature d'un accord-cadre

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), premier organisme de recherche européen, et Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, annoncent la signature d'un accord-cadre scientifique et technologique pour renforcer leur collaboration. Il constitue une force de proposition dans le domaine de la recherche par la confrontation des expériences et des compétences des chercheurs du CNRS et de la société Lafarge.

L'expertise et les moyens scientifiques et technologiques dont dispose le CNRS en font le premier partenaire scientifique de Lafarge. Au cours de ces six dernières années, quarante deux contrats ont été signés entre Lafarge et différents laboratoires du CNRS. Chaque année une dizaine de nouvelles collaborations est désormais initiée.

Ce niveau de coopération amène aujourd'hui les deux partenaires à la signature d'un accord-cadre pour faciliter et encourager la mise en place de projets de recherche communs. Cet accord fixe un cadre pour des collaborations futures en termes de résultats et d'organisation. Il prévoit ainsi toutes les formes de coopérations possibles qui pourront se traduire par autant d'accords-types : participation de personnels d'un partenaire à un programme de recherche mené par l'autre (mises à disposition ou de détachements) ; contrat de collaboration de recherche à objectifs partagés ; cofinancement de thèses ; action de recherche et de développement technologique prenant la forme d'un Groupement de Recherche (GDR), d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) ou régie par une convention de programme ; création d'Unités Mixtes de Recherche (UMR).

Pour le CNRS, cette coopération avec l'industrie nécessite une démarche pluridisciplinaire, enrichissante pour ses chercheurs. Les nouvelles problématiques rencontrées dans ce cadre feront progresser la recherche fondamentale. Cet accord-cadre implique trois champs scientifiques des recherches menées au CNRS (Sciences chimiques, sciences pour l'ingénieur et sciences physiques et mathématiques) ainsi que la Délégation aux entreprises (DAE).

Pour Lafarge, les travaux communs ont d'une part participé à une meilleure compréhension de phénomènes liés au comportement des liants hydrauliques. Ils ont d'autre part contribué à l'innovation autour des tendances clés d'évolution des matériaux de construction: réduction du coût global de la construction, l'esthétique, le confort et la sécurité. Ainsi pour le Ductal? (béton à Ultra Hautes Performances à comportement ductile), une dizaine de laboratoires du CNRS ont participé au partenariat Lafarge, Bouygues et Rhodia sur le thème des Bétons de Poudres Réactives. Une amélioration de la résistance des plaques de plâtre est également issue de la recherche conjointe entre le CNRS et Lafarge.

Premier centre de recherche fondamentale en Europe, le Centre national de la recherche scientifique est un établissement public de recherche à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du ministère chargé de la recherche. Par l'importance de ses moyens humains (25 000 agents) et financiers (budget annuel de 2 532,78 millions d'euros TTC), par la très grande diversité des disciplines scientifiques qu'il couvre, par son implantation couvrant la totalité du territoire national, le CNRS constitue un réel vivier pour l'innovation scientifique et technique.

Contact Presse CNRS :

Magali Sarazin

Tél : 01 44 96 46 06

Mél : magali.sarazin@cnrs-dir.fr

Site Internet : www.cnrs.fr

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge emploie 85 000 personnes dans 75 pays. Lafarge occupe des positions de premier plan dans chacune de ses quatre Branches : Ciment, Granulats & Béton, Toiture et Plâtre. En 2000, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,2 milliards d'euros. La Recherche et Développement chez Lafarge regroupe environ 500 personnes dans le monde et possède un portefeuille de plus d'une centaine de brevets.

CONTACTS PRESSE :

Denis Boulet : 33-1 44-34-94-14

denis.boulet@lafarge.com

Véronique Doux : 33-1 44-34-19-47

veronique.doux@lafarge.com

RELATIONS INVESTISSEURS :

James Palmer : 33-1 44-34-11-26

James.palmer@lafarge.com

Danièle Daouphars : 33-1 44-34-11-51

daniele.daouphars@lafarge.com